

*Le mois de janvier est un autre mois d'action pour le CNRIS. Déjà de nombreuses bourses permettront à des étudiantes de poursuivre leur démarche de deuxième et de troisième cycle en déficience intellectuelle ou dans le domaine des troubles envahissants du développement. Une nouvelle professeure chercheuse, Claude Normand, a reçu une aide financière pour s'inscrire encore mieux en recherche subventionnée. C'est également le début d'un programme de soutien à l'instrumentation et sans nul doute que plusieurs chercheurs voudront bien l'utiliser.*

*Dès janvier, nos deux comités d'expertise évalueront les programmes scientifiques et ceux de diffusion de l'expertise, pour faire leurs recommandations au conseil d'administration. Nous pouvons penser que de nouveaux programmes verront le jour bientôt.*

*Enfin, une vaste consultation s'est tenue auprès de nos membres sur le document ministériel intitulé « Le développement de la mission universitaire dans les établissements du domaine des services sociaux » L'avis qui émanera de cette consultation, sera diffusé dans le numéro de février prochain.*

*Daniel Boisvert, directeur*

**Dans ce numéro :**

Mot du directeur	1
Nouveaux chercheurs	1
Cotisation annuelle	1
Soutien à l'instrumentation	2
Présentation du chercheur Diane Morin	2
L'état d'avancement des travaux de l'équipe de Geneviève Pépin	3

**Réouverture jusqu'au 31 mars 2005, du programme de soutien à l'émergence de nouveaux chercheurs dans les domaines de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.**

Ce programme se situe dans une perspective d'aide à l'obtention de financement auprès d'organismes subventionnaires reconnus pour la réalisation d'une programmation de recherche menée sous la responsabilité et à la demande d'un centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI).

**Les objectifs du programme:**

- Inciter les nouveaux chercheurs à s'engager dans les domaines de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement.
- Encourager les CRDI, membres du CNRIS à mettre sur pied des projets de recherche novateurs en partenariat avec des chercheurs universitaires.

**Les conditions d'admissibilité:**

- Être professeur en titre dans une université québécoise depuis trois ans ou moins.
- Posséder un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle.
- Ne pas avoir reçu jusqu'à ce jour, à titre de chercheur principal, de subvention d'un organisme subventionnaire reconnu.
- Mener avec un ou plusieurs CRDI, le projet de recherche faisant l'objet de la demande à un organisme subventionnaire reconnu.
- S'engager à soumettre à un organisme subventionnaire reconnu, un projet de recherche dans les domaines de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement.
- Être membre du CNRIS.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, consultez notre site sous la rubrique



**L'année financière se terminant le 31 mars prochain, vous serez contacté en février, pour le versement de votre cotisation annuelle.**

**Nouveautés  
du CNRS**

**Programme de soutien au développement de  
l'instrumentation en déficience intellectuelle  
ou dans le secteur des  
troubles envahissants du développe-**

**But du programme :**

Ce programme de soutien à l'instrumentation se situe dans une perspective d'aide aux chercheurs en complément de démarches déjà amorcées, visant à mettre des outils d'évaluation ou d'intervention à la disposition d'un large public, en déficience intellectuelle ou dans le secteur des troubles envahissants du développement.

Ce programme se veut une aide compensatoire aux programmes de subvention inexistants d'organismes québécois ou canadiens, pour la réalisation de tels projets de recherche. Toutefois, dans le cadre de ce programme, le demandeur peut faire appel à des organismes parapublics ou privés pour compléter les besoins financiers de sa recherche.

**Objectifs du programme :**

- Encourager les chercheurs membres du CNRS à développer des outils ou des instruments facilitant l'intervention ou la mesure dans le secteur de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement;
- Favoriser le développement de projets de recherches novateurs en matière d'instrumentation répondant aux besoins des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI);
- Inciter les centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) à convenir de priorités de développement de l'instrumentation dans les secteurs de la déficience intellectuelle ou des troubles envahissants du développement;

**Octroi d'une subvention dans le cadre du programme de soutien au développement de  
l'instrumentation en déficience intellectuelle ou dans le secteur des troubles envahissants  
du développement.**

La professeure Diane Morin de l'Université du Québec à Montréal du département de psychologie, a reçu une subvention de 5 400\$ pour la validation et la traduction du *Support Intensity Scales*. Cet instrument devrait s'avérer très utile aux CRDI en vue de planifier le soutien approprié aux personnes présentant une déficience intellectuelle. Cette traduction est attendue avec impatience par plusieurs professionnels québécois.

Vous pouvez rejoindre la professeure Diane Morin à l'Université du Québec à Montréal  
au 514-987-3000 # 4924

## **Les effets des programmes d'interventions pour enfants de la naissance à sept ans présentant un retard global de développement recevant des services d'un centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI)**

### ***Où en sont les travaux ?***

---

Tout d'abord, rappelons que cette étude vise à faire un état des connaissances et un bilan des pratiques actuelles des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) en matière d'interventions auprès de cette population.

De façon plus précise, l'objectif principal de cette recherche consiste à développer les connaissances sur les effets de programmes d'interventions destinés aux enfants de la naissance à sept ans présentant un retard global de développement.

Pour atteindre cet objectif, deux volets ont été développés. Le premier se concentre sur l'analyse des écrits scientifiques portant sur les programmes d'interventions offerts aux enfants de zéro à sept ans présentant un retard global de développement. Le deuxième volet vise à faire un bilan des pratiques actuelles des CRDI destinées à ces enfants.

À l'heure actuelle, l'équipe de chercheurs, avec l'aide d'assistants de recherche et autres professionnels se concentre sur le premier volet en conduisant une recension des écrits et une collecte de divers documents permettant de décrire et comprendre les différents programmes et services actuellement offerts dans les CRDI de la province. Dans ce contexte, plusieurs responsables d'établissements ou de services professionnels ont déjà été contactés (ou le seront sous peu).

Parallèlement, le bilan des pratiques (volet 2) se fait à l'aide de documents décrivant les pratiques mais également à l'aide d'exemples de cas se rapprochant le plus possible des situations rencontrées dans les divers centres de réadaptation en déficience intellectuelle. Présentement, ces exemples de cas sont développés par des membres de l'équipe de recherche. Une fois complétés et validés, ceux-ci seront présentés à des informateurs clé, oeuvrant auprès de la clientèle visée et serviront de point de départ pour connaître et comprendre l'offre de services actuelle.

Finalement, l'équipe de chercheurs impliqués dans ce projet tient à remercier sincèrement toutes les personnes sollicitées qui ont accepté de participer et qui prennent le temps de nous contacter afin d'obtenir plus de clarifications et ainsi fournir les meilleures informations et documents possibles.

Geneviève Pépin, Ph.D. Université Laval  
Genevieve.pepin@rea.ulaval.ca

Veillez prendre note qu'un représentant de l'équipe de la professeure Geneviève Pépin rencontrera le conseil d'administration de la FQCRDI le 4 mars prochain pour faire rapport de l'état d'avancement des travaux.